REVUE INTERDISCIPLINAIRE FRANCOPHONE
RIFRA
https://rifra-unikin.cd/

eISSN : 2957-8574
pISSN : 2957-8566
Editeur: Faculté de lettres, UNIKIN

Vol. 6, No.2, , 2024
DOI: 10.68356/rifra.019.v06.i02.02

ARTICLE DE RECHERCHE

Langues et communications dans les Facultés de Droit et des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kinshasa (2009-2010)

Blaise BULELE KWAKOMBE[1*]

[1]République démocratique du Congo
[*]Blaise BULELE KWAKOMBE

Corresponding author:
b.bulele@yahoo.fr

Résumé

Cette étude est partie du constat selon lequel les langues sur le site de l'Université de Kinshasa, plus précisément dans les Facultés de Droit et de Lettres et Sciences Humaines, n'ont pas la même importance dans la communication verbale des interactants (étudiants, enseignants et administratifs). Les langues nationales, d'après l'enquête menée, sont plus utilisées que le français. Cela se justifie du fait que les choix des langues de communication à l'UNIKIN dépendent des relations de rôle, des thèmes abordés dans la communication et de la sécurité linguistique des locuteurs vis-à-vis des langues qu'ils utilisent. Le français, langue de communication et d'enseignement sur le site universitaire est donc en perte de vitesse.

Mots-clés : Langues, communication, dynamique des langues, interactions verbales, Université de Kinshasa.

Abstract

This study was based on the observation that languages on the University of Kinshasa site, more specifically in the Faculties of Law and Humanities, do not have the same importance in the verbal communication of interactants (students, teachers and administrative staff). According to the survey, national languages are used more than French. This is justified by the fact that the choice of languages for communication at UNIKIN depends on role relationships, the themes addressed in the communication and the linguistic security of the speakers with regard to the languages they use. French, the language of communication and teaching at the university, is therefore losing ground.

Keywords: Languages, communication, language dynamics, verbal interactions, University of Kinshasa.

Received: 14 septembre 2024
Accepted: 5 décembre 2024
Available online:

Introduction

La ville, d'après L.-J. Calvet (2021 : 39), est un lieu par excellence des contacts de langues. En effet, l'urbanisation et les migrations font converger vers les grandes cités des groupes de locuteurs qui viennent avec leurs langues et créent ainsi du plurilinguisme avant, parfois de s'assimiler à la langue dominante. Pour cet auteur, ces situations ont mené à une sorte d'urbanisation de la linguistique, à des études de terrain qu'il a classées sous l'étiquette générale de sociolinguistique urbaine. Il y a lieu de noter, cependant, que « l'étude de la dynamique des langues à travers la communication dans des contextes d'intenses interactions verbales tels que les institutions d'enseignements supérieurs et universitaires, les centres de soins, les marchés et les lieux de culte dans un pays franco-

Cite as: Blaise BULELE KWAKOMBE(2024). Langues et communications dans les Facultés de Droit et des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kinshasa (2009-2010). UNIVERSITE DE KINSHASA, 6(2) (2024) .
https://doi.org/10.68356/rifra.019.v06.i02.02

This work is licensed under Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International License

phone caractérisé par un multilinguisme comme la

R. D. Congo, est une des préoccupations des institutions de la franco-

phonie en général », (A. Nyembwe Ntita et le GRESO/CELTA, 1996 :1). Une étude sur la dynamique des langues à l'Université de Kinshasa, plus précisément dans les Facultés de Droit et des Lettres et Sciences Humaines, présuppose que les langues sur ce site n'ont pas une même importance dans la communication intersubjective. Certaines langues sont plus utilisées que d'autres dans diverses situations de langage et selon les différentes relations de rôle entre interlocuteurs. Il est donc, nous paraît-il, d'un grand intérêt sociolinguistique de connaître la manière dont les différentes personnes qui fréquentent l'immeuble abritant les deux facultés gèrent leur colinguisme et de faire une petite analyse comparative des interactions face à ce polylinguisme. Notre étude tente de répondre aux questions ci-après : Pourquoi les chefs de promotion et les chefs des groupes d'étude présentent-ils des communiqués en lingala plutôt qu'en français ? Pourquoi tel enseignant ou tel administratif préfère-t-il parler en lingala plutôt qu'en français ? Qu'est-ce qui préside au choix des langues entre interactants dans ce milieu ? En réponse à ces questions, nous postulons que les choix des langues de communication à l'UNIKIN dépendent des relations de rôle, des thèmes abordés dans la communication et de la sécurité linguistique des locuteurs vis-à-vis des langues qu'ils utilisent. Cela expliquerait pourquoi les professeurs parlent souvent en français avec les trois autres catégories des interactants : le personnel scientifique, les agents administratifs et les étudiants. Et, dans la même logique, cela expliquerait aussi pourquoi les scientifiques alternent entre le français et le lingala quand ils échangent entre eux ou ils s'adressent aux étudiants et pourquoi ceux-ci se cramponnent au lingala pour interchanger entre eux. Ce constat établi par l'enquête menée sur la vitalité des langues à l'Université de Kinshasa nous pousse à affirmer avec G. Sumaili (2023 : 62) que « la situation sociolinguistique du Congo se caractérise par un fonctionnement doublement diglossique : français-langues nationales et langues nationales-langues dites ethniques ».

1. Le problème de sécurité ou d'insécurité linguistique

Situation caractéristique des locuteurs qui considèrent leur façon de parler comme légitime par rapport à d'autres façons de parler : ils parlent avec sécurité linguistique. L'insécurité linguistique, c'est la situation contraire : ici, les locuteurs dévalorisent eux–mêmes leur façon de parler. L'insécurité linguistique engendre souvent le phénomène d'hypercorrection si les locuteurs ont le sentiment de commettre des fautes. En République Démocratique du Congo, plus précisément à Kinshasa, le sentiment d'insécurité linguistique est tributaire aussi bien du statut des langues (français – lingala) que de la forme légitime de ces langues. Dans les Eglises de réveil, par exemple, la plupart des prédicateurs invités à prêcher dans d'autres églises que les leurs sont constamment « insécures » quant au statut de la langue qu'ils utilisent. Généralement, après avoir salué l'auditoire et lancé quelques slogans, les orateurs invités étalent leur sentiment d'insécurité linguistique statutaire de parler en français. Ils recourent souvent à ce genre de tournure : « Bana na Nzambe, nakosepela tosolola na monoko ya mboka »(1). On les entend aussi attirer l'attention de l'auditoire sur le message qu'ils lui apportent et non sur la qualité de la langue utilisée.

2. L'insécurité linguistique théorisée par L.J. Calvet

Le sociolinguiste français LJ Calvet (1998 : 20) distingue quatre situations possibles d'insécurité. Il y a d'abord une insécurité formelle statutaire. Cela désigne la situation dans laquelle les locuteurs pensent « mal parler une langue » et pensent en même temps que ce qu'ils parlent « n'est pas une langue » (Ibid.) L'auteur s'explique :

(1) Fils bien –aimés de Dieu, je souhaiterais que nous nous entretenions dans la langue du pays (lingala) « Cela implique l'existence à leurs yeux de deux formes légitimes ; celle que partageraient les locuteurs de leur langue, mais qui, eux, parlent bien »(…) et une forme statutaire légitime par rapport à laquelle ils considèrent leur parler comme non légitime » (Ibid. : 20).

Ensuite, Calvet parle de sécurité formelle et insécurité statutaire. Ici, il théorise « des situations dans lesquelles les locuteurs pensent bien parler une forme linguistique qu'ils considèrent par ailleurs comme statutairement non légitime » (Ibid. : 21). Dans les Eglises de Réveil, nombreux sont les membres qui sont sûrs du « français spirituel » qu'ils parlent. Ils s'en estiment bons locuteurs, mais ils en désapprouvent le statut par rapport à l'ensemble des membres qui n'est pas francophone à proprement parler. Une troisième situation est celle que Calvet appelle insécurité formelle et sécurité statutaire. C'est lorsque les locuteurs d'une langue statutairement légitime considèrent qu'ils en parlent une forme non légitime (Ibid. : 21). Dans la province du Bandundu, par exemple, où le Kikongo est la langue nationale statutaire, il ne manque pas de locuteurs estimant que leur Kikongo n'en est pas un par rapport à celui qui est parlé à Boma ou dans les médias officiels du pays. On rencontre beaucoup de ces cas à Kinshasa également où les locuteurs du lingala sont insécures devant des lingalaphones originaires de la province de l'Equateur où se parlerait le bon lingala qu'il convient de connaître. C'est également la situation du Kiswahili en RDC par rapport à son standard qui serait parlé dans les pays de l'Est. D'après M. Francard, (1993 ; 19), c'est aussi la situation des francophones belges vis-àvis du français de France. Enfin, Calvet parle d'une situation qualifiée de sécurité statutaire et formelle. Les locuteurs peuvent être sûrs de la forme et du statut de la langue qu'ils parlent. C'est le cas du lingala et de ses locuteurs dans la province de l'Equateur, du Kiswahili « bora » revendiqué dans les provinces swahiliphones des deux Kivu et du Maniema. Pour N. Gueunier, (1993 :211), le couple sécurité/insécurité linguistique peut se définir « par corrélation élevée ou basse entre les performances écrites/orales de l'informateur et sa propre autoévaluation, positive ou négative ». Dans une brochure consacrée à ce thème, M. Francard, (1993 :13) pose que l'insécurité linguistique « est une manifestation d'une quête non réussie de légitimité ». En effet, la dynamique des langues, conjoncture intellectuelle initiée par L.J.Calvet (1992) et réadaptée au contexte congolais par A. Nyembwe Ntita et le GRESO/CELTA (1996), est une branche issue de la démolinguistique, science dont l'objet d'étude est avant tout « la langue parlée habituellement (…) et l'aptitude déclarée à parler certaines langues notamment, la langue officielle d'un pays ou d'une région », (C. Vetman, cité par M.L. Moreau, 1997 : 109). Nous inspirant de L.J. Calvet (1992) et des travaux du GRESO/CELTA, (1996-1998), nous pouvons définir la dynamique des langues comme étant l'étude de la vitalité linguistique des langues parlées dans une communauté donnée.

3. Présentation et interprétation des données de l'enquête par questionnaire

Notre enquête a recouru à deux techniques. La première est celle du questionnaire d'enquête, dite aussi "l'enquête par questionnaire". Elle a consisté à présenter aux enquêtés un questionnaire devant être rempli pour renseigner sur la langue

maternelle du sujet enquêté, la langue du père, de la mère et les autres langues parlées, les langues préférées pour communiquer avec les professeurs, les scientifiques, les administratifs et avec d'autres collègues étudiants. Elle a touché 100 personnes dont 42 femmes et 58 hommes d'âge variant entre 20 et 55 ans. Cette série des questions permet d'étudier la dynamique des langues d'une génération à une autre, d'une part, et l'extension du bilinguisme chez les sujets enquêtés, d'autre part. La seconde est "l'enquête par observation directe". Nous avons passé notre temps à suivre les échanges verbaux et les conversations, à noter les interactions, à en identifier les participants selon qu'ils sont étudiants (E), agents administratifs (A) personnel scientifique (S) et professeurs(P), à en relever les "thèmes d'ancrage discursif", c'est-àdire le thème du discours, celui dans lequel un discours s'ancre et s'enlise (cours, musique, football, discussion, causerie, réunion, communiqué, salutation, renseignement/ information et appel téléphonique). Elle consistait à connaître les langues que les enquêtés emploient dans des auditoires avant l'arrivée des professeurs et en dehors des auditoires, c'est-à-dire dans les couloirs du bâtiment des deux facultés. Notre première enquête a été menée auprès de 100 sujets. L'étude à ce niveau nous a conduit d'abord à recueillir quelques variables sociolinguistiques des sujets enquêtés. Le choix de 100 enquêtés se justifie par le fait que nous avions en face de nous, une population très variée constituée d'étudiants, d'agents administratifs, de scientifiques et de professeurs de l'UNIKIN, d'âge et sexe différents, de langues maternelles différentes et de différentes provinces de provenance.

3.1. Langues du père, de la mère et langues maternelles

Nous estimons qu'il est impérieux de consacrer une petite explication sur ce que nous entendons par langues du père, de la mère et langues maternelles. Cette catégorisation renvoie au mariage entre deux partenaires issus des tribus différentes. À titre illustratif, nous pouvons évoquer l'union entre un Muynsi et une Muyombe dont les enfants sont obligés de vivre dans une situation de multilinguisme. Et ces langues de père ou de mère ne sont pas forcément leurs langues maternelles (définie comme la toute première langue que l'enfant parle dès sa tendre enfance, c'est-à-dire un don de la communauté où il nait). Exemple, les enfants qui sont nés à Kinshasa ont, pour la plupart d'entre eux, le lingala ou le français comme langue maternelle. Cela peut aussi concerner les langues nationales des parents issus de différents espaces linguistiques. Exemple, l'un de l'espace swahiliphone et l'autre de l'espace lubaphone. Les enfants nés à Kinshasa, par exemple, n'auront pas nécessairement la même langue maternelle ou langue véhiculaire que leurs parents, parce qu'à Kinshasa, c'est l'espace lingalaphone.

Tableau n° I : Langues du père, de la mère et langues maternelles

Langue de la Langue maLangues Langue du Totaux mère père ternelle Ciluba Kiswahili Lingala Parlers koongo Kikongo Lomongo Kipende Otetela Kiyansi - Kimbala - Kitshoko Kisonge Kinkundu Kiteke Français - - Kigongo Kisuku - Tshikuba - Kirega Mashi - Kihungana Ngbaka Kiyaka - Ngbandi - Lontomba - Pindi - Portugais - Bahina - Mbuun - - Mbudza - - Kipelende - - Kisoko - - Kizamba - - Total

A la question de connaître les langues du père, de la mère et langue maternelle de l'enquêté, le tableau n°1 présente 33 langues déclarées par les sujets enquêtés. Les langues les plus représentatives sont celles dites nationales et quelques parlers ethniques. Il s'observe que les sujets enquêtés ont signalé, pour la plupart, le ciluba comme langue du père (23 occurrences), langue de la mère (21occurrences), langue maternelle (21 occurrences) ; ce qui a fait, au total, 65 occurrences. Ces résultats nous étonnent, en ce sens que la zone cilubaphone se situe au centre du pays, plus précisément dans les deux anciens Kasaï (Kasaï-Occidental et Kasaï-Oriental). Cela se justifierait, par le fait que, parmi les langues congolaises dites nationales, aujourd'hui le ciluba fut au départ une langue vernaculaire, c'est-à-dire la langue d'une ethnie connue (Luba). Et depuis que le diamant est devenu rare, dans les deux Kasaï, les populations viennent vers la capitale pour des raisons de travail. Il sied de signaler ici que les familles lubaphones fournissent l'effort d'apprendre à leurs enfants le ciluba, quelle que soit l'aire linguistique où elles se trouvent. Par contre, dans d'autres langues nationales (kikongo, lingala et kiswahili) c'est la colonne " langues maternelles" qui a plus d'occurrences que les autres (langues du père et langues de la mère). Mais le ciluba présente presque les mêmes chiffres d'occurrences dans toutes ces trois colonnes, et c'est ce qui fait qu'il occupe la première place dans cette rubrique. Le ciluba est suivi du kiswahili, langue des pères de 11 enquêtés, des mères de 13 enquêtés et langue maternelle de 13 sujets. En effet, le kiswahili a au total 37 occurrences sur le tableau n°1. La question que nous sommes en droit de nous poser est celle de savoir, comment le kiswahili, langue parlée à l'Est, occupe-t-il la deuxième place dans cette rubrique. Cela s'expliquerait par le fait que, depuis l'avènement de l'AFDL en 1997, et pour des raisons politiques, les populations de l'Est envahissent la capitale. D'autre part, les guerres que connaissent ces populations seraient aussi à la base d'un déplacement massif des Baswahili vers la capitale. Ce déplacement faciliterait leurs enfants à étudier à Kinshasa. Le lingala vient en troisième position, avec 30 occurrences au total. Il est déclaré la langue de 5 pères, de 4 mères et langue maternelle de 21 enquêtés. Selon le GRESO/CELTA (cité par L.J. Calvet, op.cit. :285), le premier regroupement des populations opéré par les colonisateurs belges dans les camps des travailleurs, avait renseigné que la plupart provenaient de l'aire lingalaphone. Comme l'a signalé le tableau n°1, l'importance du lingala est remarquable dans la colonne "langue maternelle". Nous notons, à ce sujet, que les enfants nés à l'issue du brassage des populations à Kinshasa ont, pour la plupart, le lingala comme langue maternelle, ce système linguistique constituant la langue véhiculaire de la capitale. Le lingala est suivi des parlers ethniques koongo, qui ont, au total, 28 occurrences. Ces parlers sont déclarés langues de 9 pères, de 13 mères et langues maternelles de 9 enquêtés. Cela serait dû au rapprochement des aires linguistiques de ces parlers par rapport à la capitale. En effet, les populations de l'ancienne province du Bas-Congo ont la facilité de fréquenter la capitale, vu la praticabilité des routes qui lient cette province avec la ville province de Kinshasa. Le kikongo, langue nationale, vient en cinquième position avec 26 occurrences au total, étant déclaré langue de 5 pères, de 7 mères et langue maternelle de 14 sujets enquêtés. Cela est dû au rapprochement de la zone kikongophone qui facilite aussi l'afflue de ses populations vers la capitale pour plusieurs raisons, telles que les études, le travail et/ou les affaires. Bien plus, il n'est pas rare d'entendre des taquineries de type « Bato ya Bandundu bayaka na Kisasa na mokolo », c'est-àdire les originaires du Bandundu viennent à Kinshasa à pieds. Cela souligne la proximité avec la ville capitale. Le kikongo est suivi d'un parler ethnique, le lomongo, qui présente, au total, 14 occurrences. En effet, 6 enquêtés l'ont signalé comme langue du père, 6 autres comme langue de la mère. Il est la langue maternelle de 2 enquêtés. Il faut signaler ici que le lingala se superpose tant aux parlers oubanguiens, soudanais qu'aux parlers bantous de l'ancienne Province de l'Equateur. On peut affirmer qu'il couvre une zone linguistiquement hétérogène malgré l'homogénéité de l'aire mongo,

(cf. A. Nyembwe Ntita, 1980 :49). Grâce au fleuve Congo qui lie l'ex Province de l'Equateur avec la Ville Province de Kinshasa, les populations de l'aire mongo ont aussi la facilité de fréquenter la capitale pour plusieurs raisons, par exemple les études, le commerce, la vie urbaine, etc. Quant au français, il est la langue maternelle de 5 enquêtés. Aucun enquêté ne l'a signalé comme langue du père ou de la mère. Cela se justifierait par le seul fait que le français n'est pas, pour la plupart des Congolais, une langue maternelle. Et ceux qui l'ont pour langue maternelle, appartiennent à une classe sociale particulière, celle des parents lettrés. Voilà pourquoi C. Sesep N'Sial (2021 : 11) affirme que « le français de la RDC est un français monostratal, représenté par le français scolaire de France plus, éventuellement, un certain nombre de colorations locales ». Nous pouvons affirmer, après cette analyse, que l'Université de Kinshasa est la plus grande institution universitaire du pays où affluent des populations d'origines très diverses. En effet, c'est l'une des institutions universitaires du pays où l'on a la possibilité de rencontrer les locuteurs de la quasi-totalité de toutes les langues locales, les locuteurs des quatre langues nationales et de certaines langues étrangères de par sa situation dans la capitale du pays.

3.2. Autres langues parlées par les enquêtés

Tableau n° II. Autres langues parlées par les enquêtés Autres langues parlées par les enquêtés Nombre Français Lingala Kikongo Anglais Kiswahili Ciluba Portugais Otetela Mbudza Espagnol Lomongo Kishilele Kitshoko Kinande Kiganda Kisonge Kirega Lontomba Kizamba Total

Avec les 19 langues déclarées par les sujets enquêtés, le tableau n°2 présente un polylinguisme qui tend à se réduire au bilinguisme du type français-lingala. En effet, seul le français (89 occurrences) et le lingala (80 occurrences) dominent. Le français, entant que langue officielle, est le support linguistique et culturel indispensable dans notre système d'enseignement à tous les niveaux (primaire, secondaire et supérieur). Il n'est initialement la langue maternelle que de quelque 5 sujets. Mais il démontre son dynamisme sur le terrain en s'imposant dans les répertoires linguistiques de 89 enquêtés sur le total de 100 sujets d'enquêtés. L'ascendant du français sur les autres langues parlées par les sujets enquêtés se justifie par le seul fait que tout étudiant veut s'affirmer comme membre de l'Univers scientifique de RDC. Cela lui paraîtrait dégradant d'être étudiant sans connaître le français. Mais, comme on le verra dans la seconde section (cf. données de l'enquête par observation directe), en réalité, ils ne parlent presque pas le français, leur bilinguisme français-langues congolaises étant passif : cela veut dire que tous, pour la plupart, parlent une ou plusieurs langues congolaises, se bornant à comprendre le français sans le parler. Vient en deuxième position, le lingala avec (80 occurrences). L'importance du lingala se justifie par le fait qu'il est la langue nationale et véhiculaire de Kinshasa. Toute personne qui arrive dans cette ville est censée le connaître pour des raisons de communication. Il est suivi du kikongo avec (26 occurrences). Cela se justifie par le fait que le kikongo a été et est encore la langue véhiculaire officielle des anciennes provinces du Bandundu et du Bas-Congo qui formaient avant 1960 la province de Léopolville, aujourd'hui Kinshasa (Nyembwe N., Op.cit. :48). Son importance provient du rapprochement des deux anciennes provinces kikongophones (Bandundu et Bas-Congo) avec la capitale. Ce rapprochement facilite l'arrivée massive des étudiants kikongophones à Kinshasa pour poursuivre leur formation universitaire. L'anglais fait son apparition avec (22 occurrences). S'agissant de l'anglais qui occupe la quatrième place, ses 22 occurrences sont dues d'abord à la présence du Département d'Anglais à l'Université de Kinshasa, plus précisément à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Ensuite, cette langue est enseignée dans toutes les facultés. Enfin, l'anglais donne à ses locuteurs la probabilité d'un voyage ou d'un séjour à l'étranger, surtout en Amérique du Nord. L'anglais n'est-il pas aujourd'hui la langue de la technologie et de la mondialisation ? N'offre-t-il pas des opportunités d'emploi à des jeunes diplômés d'université qui le parlent ? L'anglais est suivi du kiswahili (20 occurrences) et du ciluba (12 occurrences). Cela est dû au fait que Kinshasa est l'unique ville du pays où l'on a la chance d'identifier les locuteurs de la plupart, sinon de toutes les langues du pays. En d'autres termes, nous sommes en situation du plurilinguisme indigène qui est une conséquence sur le plan linguistique du brassage des populations à Kinshasa, en général, et à l'Université de Kinshasa, en particulier. Et c'est ce qui fait que, en dehors de ces six langues citées, le tableau n° 2 fasse mention de deux langues étrangères et de quelques parlers ethniques. Le portugais, l'otetela et le mbudza comptent, chacun, 2 occurrences, tandis que l'espagnol, le lomongo, le kishilele, le kinande, le kiganda, le kisonge, le kirega, le lontomba et le kizamba comptent, chacun, 1 occurrence. S'agissant du portugais et de l'espagnol, leur présence se justifie par le fait de l'existence de l'Ecole des langues au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines où ces langues étrangères sont enseignées. Concernant le portugais en particulier, il est important de signaler ici que la RDC partage une très longue frontière avec l'Angola, pays dont le portugais est la langue officielle.

3.3. Langues préférées par les étudiants

Tableau n° III. Langues préférées par les étudiants

E-E E-A E-S E-P Total % Relations de rôle

Langues Français Lingala Anglais Ciluba - Kikongo - Kiswahili Otetela - - - Parlers Koongo - - Lomongo - - - 0,00 Kinkundu - - - 0,00 Total

Dans ce tableau, c'est le français qui domine toutes les autres colonnes. En effet, le français, langue officielle de la RD. Congo, en général, et langue de l'enseignement, en particulier, serait d'après les déclarations des enquêtés la langue préférée par les étudiants dans leurs interactions verbales. Les chiffres du tableau n°3 lui donnent la première place en lui accordant 322 occurrences, soit 55%. Comme on peut le constater, les résultats de l'enquête par observation directe, contredisent très largement ces chiffres. Ceci montre que, n'étant pas francophones à tous égards, ces étudiants mentent dans leurs déclarations écrites. Le français est suivi du lingala (127 occurrences), soit 20%. Nous notons ici que le lingala est la principale langue de communication dans la capitale, et c'est aussi la langue la plus utilisée dans la musique congolaise moderne. Il est suivi du kikongo (41 occurrences), soit 7%. Comme signalé ci-haut, cela est dû au rapprochement des deux anciennes provinces kikongophones (Bandundu et Bas –Congo avec Kinshasa. Ce rapprochement facilite l'arrivée massive des jeunes à Kinshasa, voire à l'UNIKIN. Le kikongo est suivi du kiswahili (35 occurrences), soit 6%, et du ciluba (31 occurrences), soit 5%. Cela peut se justifier par leur statut de langues nationales du pays, mais aussi par les mouvements de guerre et la recherche de l'emploi dans les deux ex Provinces du Kasaï qui ont poussé beaucoup de familles à venir habiter la capitale. Nous notons globalement que la préférence de ces quatre langues nationales par les étudiants se justifierait pour de raisons de sécurité linguistique dans leurs instances de communication, car ne pouvant pas bien s'exprimer en français pour la plupart, ils se réfugient dans les langues nationales de leurs répertoires. L'anglais occupe la septième place avec ses 19 occurrences, soit 3%. Sa préférence par les étudiants

se justifierait par le fait qu'il est aujourd'hui la langue de la technologie et de la mondialisation. Et il offre des opportunités d'emploi aux jeunes diplômés d'université qui le parlent. Le tableau n° 3 a aussi signalé quelques parlers ethniques, à savoir les parlers koongo (8 occurrences) et l'otetela (7occurrences), soit 1%. Cela montre que certains enquêtés ont souvent l'occasion d'établir d'autres liens d'intimité avec les interactants ressortissant de leurs provinces d'origine ou appartenant à leurs ethnies.

3.4. Langues préférées par les agents administratifs

Tableau n° IV Langues préférées par les agents administratifs A-E A-A A-S A-P Total % Relations de rôle
Langues Français 59,46 Lingala 40,54 Total 100%
S'agissant des agents administratifs, le tableau n° 4 fait état de deux langues seulement qui sont déclarées. Sur le total de 37 occurrences, le français occupe la première place avec 22 occurrences, soit 59,46% et le lingala a 15 occurrences, soit 40,54%. Les administratifs alterneraient donc entre le français et le lingala quand ils s'adressent entre eux ou avec les professeurs, les scientifiques et les étudiants. Cela crée une situation d'insécurité statutaire parce que, en principe, c'est le français seul qui est la langue de l'administration sur le site universitaire. La plupart des agents administratifs alternent entre le français et le lingala pour des raisons d'insécurité linguistique, ne se sentant pas sûrs en français.

3.5. Langues préférées par les professeurs et les scientifiques

Tableau n° V : Langues préférées par les professeurs Relations de rôle Langues P-E P-A P-S P-P Total Français Pourcentage 25% 25% 25% 25% 100%
Tableau n° VI. Langues préférées par les scientifiques
Relations de rôle Langues S-E S-A S-S S-P Total Français Pourcentage 20% 20% 20% 20% 100%
Les tableaux n° 5 et n° 6 n'ont fait état que d'une langue, le français, pour ces deux catégories des sujets enquêtés. Cela traduit, peutêtre, une volonté pour ces interactants de respecter la tradition universitaire qui impose l'usage du français. Ce faisant, ils sont dans la sécurité linguistique statutaire. Par ailleurs, ils ont la conviction de bien parler le français et consacrent ainsi une situation de sécurité "formelle " et "statutaire". En clair, ils sont conscients du statut de cette langue française et formellement sûrs de la façon dont ils la parlent, L.J. Calvet et M.L., Moreau, (1998 :31).

4. Présentation et interprétation des données de l'enquête par observation directe

Dans notre article intitulé « Propositions pour améliorer la situation du français dans les Universités et les Instituts Supérieurs de la R.D. Congo », nous avions fait observer que le français, depuis un certain temps, prend du recul chez les interactants (étudiants surtout) des institutions d'enseignement supérieur et universitaire de la République Démocratique du Congo, en général, et de l'Université de Kinshasa, en particulier, où nous sommes observateur direct (B. Bulele, 20219 : 81). S'agissant de cette seconde enquête, nous avons passé notre temps à suivre les échanges verbaux et les conversations, à noter les interactions, à en indiquer les participants selon qu'ils sont étudiants (E), administratifs (A), scientifiques(S) ou professeurs (P), à en relever le thème d'ancrage discursif (réunion, renseignement/information, discussion, causerie, musique, football, salutation, communiqué et appel téléphonique). L'enquête consistait donc à connaître les langues que les enquêtés utilisent réellement dans toutes les situations du langage sur notre site d'enquête.

4.1. Langues par relation de rôles

Dans les travaux du GRESO/CELTA, (1996), cette expression peut s'entendre comme une chaîne de rapports sociaux unissant les interlocuteurs pris dans un même procès linguistique. Ces valeurs peuvent être équivalentes, c'est-à-dire équilibrées dans la mesure où les interactants ont une même importance sociale. Exemple, deux étudiants de L2 en Lettres et Civilisation Françaises en train de se parler amicalement. Elles peuvent aussi être en déséquilibre lorsqu'un interactant a de l'ascendant social sur l'autre. C'est le cas d'un professeur en procès communicatif avec son étudiant.
Tableau n° VII. Langues par relation de rôles
Relations de rôle
Langues
A-A
A-E
E-E
P-A
P-E
P-P
S-A
S-E
S-P
S-S
TOT Lingala 1377 1872 Français Kikongo - Kiswahili - 11 4 Ciluba - - Anglais - - - - - Otetela - - - - - - - - 0,8 - - - - - - - - 0,8 Parlers koongo Lomongo - - - - - - - - 0,4 Totaux 1616 2661
Le tableau n° 7 fait état de 9 langues. La dynamique des langues d'usage selon les différents types de relation de rôle entretenus par les interactants en procès communicatif a démontré que seules les quatre langues nationales et le français dominent dans ces dix types d'interaction verbale retenus par l'enquête.

1. E-E : Etudiant – Etudiant.
2. A-E: Administratif – Etudiant.
3. A-A : Administratif – Administratif.
4. S-A: Scientifique – Administratif.
5. S-S : Scientifique – Scientifique.
6. S-E : Scientifique – Etudiant.
7. S-P : Scientifique – Professeur.
8. P-E : Professeur – Etudiant.
9. P-A : Professeur – Administratif.
10. P-P : Professeur – Professeur.

La principale langue de communication dans cette rubrique est le lingala qui couvre 1872 occurrences, soit 70%, il est suivi du français 366 occurrences, soit 14%. Le kikongo occupe la troisième position avec ses 128 occurrences, soit 5%. Il est suivi du kiswahili 114 occurrences, soit 4% et du ciluba 74 occurrences, soit 3%. Le français, comme l'indiquent les chiffres, suit le lingala en importance dans un rapport assez contrastif de 5 à 1. La question qui mérite d'être posée est celle de savoir pourquoi le lingala prend de l'ascendant à l'université. En réponse à cette question, nous pouvons noter que c'est son statut de langue de la capitale qui agit ici. Il est particulièrement apprécié par les jeunes qui veulent se donner des traits de "Kinois" et qui trouvent, dans le lingala, le moyen de le réaliser. Parler la langue de la capitale, c'est être Kinois, c'est-à-dire différent de celui qui vit dans l'arrière-pays. Les jeunes

pensent que le lingala est une part de leur richesse culturelle, de leur patrimoine qui assure leur distinction. Et cette langue de la capitale devient langue des jeunes, un code linguistique qui a pour fonction l'identification de la jeunesse kinoise. Le choix et le désir de connaître le lingala se justifie par le fait qu'il « est la première langue véhiculaire des jeunes, des musiciens, de l'armée. C'est une langue qu'on apprend facilement.» (A. Nyembwe Ntita, Op.cit. : 548). En revanche, le français perd de sa pugnacité sur le site universitaire les étudiants, eux, préférant le lingala. Il n'est plus un trait de réussite sociale, les francophones kinois, dont surtout les enseignants et les fonctionnaires de l'Etat n'étant plus des modèles sociaux à suivre : ils sont pauvres et misérabilisés.

P. Dumont, (1990 : 26) note qu' « on ne se préoccupe plus de bien

ou mal parler, on parle.» Le français n'est donc plus la langue de l'élite sociale, à proprement dire. Bien plus, les étudiants développent un sentiment d'insécurité linguistique qui se manifeste sous forme de découragement devant les difficultés que cette langue présente : abondantes règles de grammaire, phonèmes vocaliques différents du système vocalique de leurs langues, etc. C'est dans ce cas que L.J. Calvet (1998 :20) parle d'insécurité formelle et sécurité statutaire qui correspondrait aux situations dans lesquelles les locuteurs d'une langue statutairement légitime considèrent qu'ils en parlent une forme non légitime. C'est le cas lorsque les locuteurs de la langue nationale ou officielle (donc en sécurité statutaire) pensent que dans tel ou tel autre milieu, on parle la meilleure langue (ce qui implique qu'ils pensent parler une forme défectueuse). A ce sujet, l'auteur évoque la situation des Belges, décrite par Francard, où les locuteurs sont statutairement sûrs de leur langue, le français, mais ne sont pas formellement sûrs de la façon dont ils la parlent.

4.2. Langues et thèmes d'interaction en dehors de l'auditoire

Il s'agit ici des contacts interpersonnels avant l'arrivée du professeur ainsi que ceux réalisés en dehors de l'auditoire. L'interaction est une terminologie de l'analyse du discours qui sert à illustrer le dialogisme foncier du langage. Pour D. Maingueneau, (1996 :50) : « Interaction s'emploie pour désigner l'unité d'analyse la plus élevée d'une conversation, l'ensemble des échanges effectuées par des participants dans un contexte donné ». De son côté, R. Vion, (1992 :148), recourt au terme "rencontre" pour désigner la même notion. En effet, il la définit comme « l'ensemble de ce qui se produit entre deux ou plusieurs sujets, de l'instant de leur rencontre à celui de leur séparation ».

Tableau n° VIII. Langues et thèmes d'interaction en dehors de l'auditoire

Thèmes Appel téléphoCause-

Discussion

Renseignement FootMusique Réunion SalutaTotaux % ball rie tion

Langues nique Lingala 1200 3476 Français Kiswahili Kikongo Ciluba Otetela - - Anglais - - - - - Parlers koongo - 1. Lomongo - - - - - 0,6 Lontomba - - - - - 0,4 Totaux 1491 5381

On remarque que le tableau n° 8 fait état de 10 langues. A la lecture, on peut constater que, en dehors de l'auditoire, tout comme dans l'auditoire en l'absence des professeurs, les usages linguistiques sont spontanés et peu contraignants, chaque locuteur pouvant recourir au parler de son choix parmi ceux de son répertoire. En effet, le lingala domine encore avec 3476 interactions sur les 5381, (soit 65%,) ; le français le suit avec un écart considérable : 829 interactions, (soit 14%). Le rapport ici est de 4,19 à 1. Ces deux langues sont suivies de trois autres, toutes nationales ; le kiswahili avec 319 interactions, (soit 6%), le kikongo avec 266 interactions, (soit 5%) et le ciluba avec 265 interactions, (soit 5%). L'otétela a 78 interactions, (soit 2%), l'anglais 66 interactions, (soit 1%) et les parlers koongo 54 interactions, (soit 1%). L'importance du lingala s'observe dans tous les thèmes : causerie (1200 interactions), musique (510 interactions), salutation (500 interactions), discussion (368 interactions), football (316 interactions), appel téléphonique (270 interactions), réunion (204 interactions) et renseignement /information, (108 interactions).

Conclusion

Cette étude consacrée sur la dynamique des langues à l'Université de Kinshasa durant l'année académique 2009-2010, plus précisément au bâtiment abritant les facultés de Droit et de Lettres et Sciences Humaines, a examiné deux types de données. En premier lieu, les données de l'enquête par questionnaire, et en second lieu, celles de l'enquête par observation directe. Par rapport aux données de l'enquête par questionnaire que nous avons analysées, le français a de l'ascendant sur les autres langues parlées par les sujets enquêtés. Cette première place qu'a occupée le français se justifie par le seul fait que tout sujet enquêté voudrait donc s'affirmer comme membre de l'Univers scientifique de la RDC. Cela lui paraîtrait dégradant d'être étudiant, agent administratif, personnel scientifique ou professeur sans parler le français sur le site universitaire. Cette langue a démontré son dynamisme sur le terrain en s'imposant dans les répertoires linguistiques de 89 enquêtés sur le total de 100 sujets d'enquêtés. Mais, ces déclarations ont été contredites par les données de l'enquête par observation directe. En effet, comme on l'a vu ci-dessus, l'enquête a surpris plusieurs interactants de ces quatre catégories en train de se communiquer en lingala ou en d'autres langues congolaises que le français, langue d'enseignement, d'administration publique et langue officielle. En réalité, l'analyse fait remarquer que le français a une faible vitalité linguistique sur le site universitaire de l'UNIKIN par rapport aux langues nationales congolaises dont le lingala. Cette enquête a aussi identifié, dans les répertoires linguistiques des sujets enquêtés, quelques autres langues étrangères, notamment l'anglais, le portugais et l'espagnol. S'agissant de l'anglais qui est repris presque dans tous les tableaux, ses occurrences sont dues d'abord à la présence du Département d'Anglais à l'Université de Kinshasa, plus précisément à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Ensuite, cette langue est enseignée dans toutes les facultés. Enfin, l'anglais donne à ses locuteurs la probabilité d'un voyage ou d'un séjour à l'étranger, surtout en Amérique du Nord. L'anglais n'est-il pas aujourd'hui la langue de la technologie et de la mondialisation ? N'offre-t-il pas des opportunités d'emploi à des jeunes diplômés d'université qui le parlent ? S'agissant du portugais et de l'espagnol, leur présence se justifie par le fait de l'existence de l'Ecole des langues au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines où ces langues étrangères sont enseignées. Concernant le portugais en particulier, il est important de signaler ici que la RDC partage une très longue frontière avec l'Angola, pays dont le portugais est la langue officielle. L'enquête a aussi signalé quelques parlers ethniques. Nous pouvons citer, à titre illustratif, les parlers koongo, l'otetela, le lomongo, le kinande, le kisonge, le kirega, le mbudza et le lontomba. Cela montre que certains enquêtés ont souvent l'occasion d'établir d'autres liens d'intimité avec les interactants ressortissant de leurs provinces d'origine ou appartenant à leurs ethnies.

Bibliographie

- BULELE, B., 2019, « Propositions pour améliorer la situation du français dans les Universités et les Instituts Supérieurs de la R.D. Congo », in Revue Interdisciplinaire d'Etudes Francophones, Enseignement et pratique du français, N° 1, Septembre 2019, Kinshasa, PUK. - CALVET, L.J., 2021, La sociolinguistique, 9ème éd., Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? » - CALVET, L.J., 1992, Les langues des marchés en Afrique, Paris, Didier Erudition, Langues et Développement. - CALVET, L.J., et MOREAU, M.L., 1998, (éds), Une ou des normes endogènes en Afrique francophone, Paris, Cirelfa-Agence de la Francophonie. - DUBOIS, J., 1973, Dictionnaire de linguistique, Paris, Librairie Larousse. - DUMONT, P., 1990, Le français langue africaine, Paris, L'Harmattan. - FISHMAN, J.A., 1971, Sociolinguistique, Paris, Nathan, (Labor Bruxelles). - FRANCARD, M., 1993, L'insécurité linguistique dans les communautés francophones, Bruxelles : Ministère de culture, Service de la langue française. - GALISSON, R., et COSTE, D., 1976, Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette. - GUEUNIER, N., 1993, Le français du Liban : cent portraits linguistiques, Paris, Didier Erudition. - MAINGUENEAU, D., 1996, Les termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil. - MOREAU, M.L., 1997, Sociolinguistique. Les concepts de base, Liège, Mardaga. - NYEMBWE Ntita, A., 1980, Le français et les langues nationales au Zaïre, Thèse de doctorat, Louvain-Le-Neuve, (inédite). - NYEMBWE Ntita, A. et al, 1996, Langues et communications dans les Eglises et Lieux de culte à Kinshasa, GRESO/CELTA, (avec le concours de l'AUPELF-UREF), (inédit). - SESEP N'SIAL, C., 2021, Le français de la République Démocratique du Congo. Variation sociale et morphosyntaxique, Paris, Editions du Cygne. - SUMAILI, G., 2023, « Les matrices lexicogéniques du français en République Démocratique du Congo », in Revue Interdisciplinaire Francophone (Hommage au Professeur émérite André NYEMBWE NTITA), Vol. V, N°10, Décembre 2023, Kinshasa, PUK. - VION, R., 1992, La communication verbale, Paris, Hachette.

Note

Cette enquête (actualisée) a été menée dans le cadre de notre mémoire de licence (Orientation Linguistique) 2009-2010, Département des Lettres et Civilisation Françaises, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kinshasa.